

# Éditorial

*André Antibî, président du MCLCM*

Le thème de ce colloque, « *La folie de l'évaluation* », peut sembler "violent", et ne pas correspondre à la réalité. Malheureusement, ce n'est pas exagéré. Une précision essentielle : il ne s'agira nullement de montrer du doigt certains collègues, en apparaissant comme des donneurs de leçons. En tant qu'enseignants, nous sommes nous-mêmes impliqués, inconsciemment, dans certains dysfonctionnements qui seront dénoncés, et pour lesquels nous nous permettrons de proposer, modestement, quelques solutions éventuellement susceptibles d'améliorer la situation.

Voici une présentation succincte des principaux dysfonctionnements s'agissant de l'évaluation scolaire :

## *1-Décalage entre les très nombreux travaux de recherche sur l'évaluation et le terrain*

Certes, parfois, le langage utilisé est trop spécialisé pour être accessible et utilisable par l'enseignant dans sa classe. Mais parfois, la mise en pratique de certaines notions, par exemple l'*évaluation diagnostique*, améliorerait sensiblement la situation actuelle.

## *2.Utilisation beaucoup trop fréquente de l'évaluation comme un moyen de sanction*

L'erreur est trop souvent considérée comme une faute, alors qu'elle constitue une étape tout à fait normale dans tout apprentissage.

## *3. La constante macabre*

Ce phénomène a déjà fait l'objet de plusieurs livres, de très nombreux articles dans la presse, et de multiples débats. Plus précisément, un accent particulier sera mis sur les aspects surprenants, farfelus, inconscients, de ce dysfonctionnement.

## *4-Mise en évidence d'une utilisation « oubliée » d'une évaluation scolaire*

Une évaluation des acquis des élèves devrait être également mise à profit par le professeur pour évaluer ses choix pédagogiques, et lui permettre ainsi d'améliorer son enseignement.

## *5-Rôle gigantesque de l'évaluation dans l'enseignement*

L'évaluation joue un rôle très important pour les élèves, pour leurs parents, mais aussi pour les enseignants qui semblent souvent oublier que leur mission primordiale est d'enseigner et non pas d'évaluer.

## *6-La liberté pédagogique a ses limites*

La liberté pédagogique de l'enseignant peut être à l'origine, dans le domaine de l'évaluation, de situations surprenantes, parfois même grotesques.

## *7-Travail régulier conseillé mais impossible*

L'organisation des contrôles de connaissances des élèves est souvent incompatible avec un travail régulier de leur part dans toutes les matières, ce qui leur est vivement conseillé.

Je tiens à remercier très vivement pour leur soutien à notre action Jean-Michel Blanquer, Guy Brousseau Pascal Balmand, Philippe Joutard ; les inspecteurs généraux Jean Fabre, Bruno Jeauffroy, Jacques Moisan, Jean-Charles Ringard et Anne-Marie Romulus ; ainsi que tous les participants aux tables rondes et tous les animateurs de groupes de travail.

Enfin, pour l'organisation de ce colloque, un grand merci à Madame la Maire de Paris, à Corinne Ottomani-Croc, Ludovic d'Estampes, Gérard Lauton (président du comité d'organisation du colloque) ; sans oublier les médias « *Le café pédagogique* » et « *ToutÉduc* ».